

Lou Tambourinaire

N 185 – MAI 2020
ÉDITION SPÉCIALE



MERCI !

*A tous ceux qui ont participé
pour que la vie suive son
cours pendant cette période
étrange...*

« Que faut-il faire ? » dit le Petit Prince.
« **Il faut être très patient** » répondit le
Renard.

« **Tu t'assoiras d'abord un peu loin
de moi**, comme ça, dans l'herbe... [...]
Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir
un peu plus près. »

*Antoine de Saint-Exupéry
[Le Petit Prince]*



Cette année en mai, on ne fait pas ce qu'il nous plaît...
mais ça viendra. Avec bon sens et patience !

Sommaire

<i>Sommaire</i>	2
LE MOT DU MAIRE	3
Conseil municipal du 23 Janvier 2020.....	5
LES HABITANTS	8
L'AGENDA 21	9
INFORMATIONS PRATIQUES	10
CITOYENNETE, CIVISME.....	11
INFOS DIVERSES.....	12
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	15
POINTS DE VIGILANCE	16
LISTE DES CONTACTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE.....	17
CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS.....	17
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).....	18
PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)	18
RENTREE SCOLAIRE 2020/2021	19
OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).....	20
SMD3 – Ordures ménagères.....	20
<i>Permanences des organismes</i>	22
<i>Liste des commerçants, artisans et professions libérales</i>	23
<i>Memento des numéros utiles</i>	24

Rédaction : Alain LEGAL, Yolande FORMAGGIO, Coralie LOURENCO

Tirages : Mairie de FAUX

Distribution : Les Élus

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Avant tout, je vous espère en bonne santé. A ceux qui sont malades, ou qui ont un proche touché par une maladie, j'apporte tout mon soutien.

La période que nous vivons ici dans notre commune, mais aussi partout dans le monde est une épreuve qui bouscule nos modes de vie. En tant que maire de la commune et au nom de tout le conseil municipal, je tiens à vous assurer de notre soutien et de notre dévouement.

Je souhaite à tous les soignants l'énergie et le courage dont ils ont besoin pour assurer leurs fonctions et sauver des vies. Et je tiens, en votre nom, à les remercier pour l'investissement dont ils font preuve.

Nous remercions tous les travailleurs qui sont sortis de chez eux tous les jours pour que notre société puisse encore fonctionner dans ses besoins essentiels.

Toutes ces personnes méritent vraiment notre reconnaissance.

Nous avons, durant la période de confinement, voulu être attentifs aux personnes seules ou ayant des besoins particuliers, directement auprès de ces personnes, mais aussi en échangeant avec le personnel médical et les services à la personne qui interviennent sur notre territoire.

Grâce au personnel communal qui a assuré une présence à distance, et que je remercie à cette occasion, nous avons pu relayer toutes les informations relatives aux mesures mises en place auprès des habitants et en faveur des professionnels en difficulté, et nous restons à la disposition de chacun pour tout besoin éventuel.

Je tiens à remercier aussi les commerces de la commune qui ont continué à être ouverts permettant de garder une proximité de service durant la période de confinement.

Je pense qu'il est nécessaire que chacun soit conscient de l'importance de cette proximité au quotidien pour les jours prochains, enjeu essentiel pour la vitalité de notre village.

Je tiens à adresser un sincère remerciement aux nombreuses personnes qui se sont impliquées dans «l'opération masques » au sein de la commune.

Grâce à l'implication, au départ, des membres de la section couture de l'association Création et Loisirs, confortés par d'autres bénévoles qui les ont rejoints, de dons de tissus d'habitants et du conseil départemental, la totalité des habitants de la commune a pu être dotée de masques distribués par les élus.

En cette période de sortie du confinement, nous devons absolument rester attentifs aux règles de distanciation et aux gestes barrières, pour nous protéger mais aussi protéger nos proches, nos amis et nos voisins.

Nous allons procéder la semaine prochaine à l'installation du nouveau conseil municipal avec un peu de retard vu les circonstances, pour 6 années. Cette transition depuis l'élection s'est faite en douceur avec une solidarité de l'ensemble des élus anciens et nouveaux dans un très bon esprit de partage.

Nous allons continuer dans la même démarche au service de la population, et en faveur de notre village selon le programme qui vous a été présenté.

Je souhaite enfin prendre un peu de recul ; en mettant l'accent sur la situation que nous vivons et en définissant le choix de notre futur à la sortie de cette crise majeure pour l'humanité.

Je citerai deux témoignages très réalistes qui s'appuient sur deux domaines complémentaires pour notre avenir.

- **Celui de Boris Cyrulnik, neuropsychiatre :**

« On a cru pendant 70 ans que les épidémies appartenaient au passé. On découvre que cette épidémie a probablement été provoquée par l'hyper technologie : celle de l'élevage qui concentre les animaux, et accroît l'effet de serre, mais aussi celle du transport des aliments, de l'aviation (le virus ne se déplace pas c'est nous qui le transportons). On a oublié qu'on appartenait au monde vivant : on partage la planète avec les animaux. Si on enferme les animaux, si on fait de la surpopulation dans les élevages, on crée les conditions de fabrication du virus. Ensuite les avions et les autres moyens de transport font le reste. Bref si on massacre le monde vivant, on partira avec lui. C'est la leçon dont les scientifiques et les politiciens devront tenir compte. C'est une banalité mais on l'avait oubliée.

On aura le choix entre vivre mieux ou subir une dictature ; qu'elle soit politique religieuse, financière ou liée à l'hyperconsommation. »

- Celui de Muhammad Yunus, Economiste et prix Nobel de la paix.

Qui appelle à repenser le monde d'après. Pour lui, la reconstruction doit être sociale et écologique, pour éviter une catastrophe qui pourrait être bien pire que l'actuelle.

« L'épidémie de Covid-19 est en train d'infliger à notre monde des dégâts incommensurables. Mais aussi considérables que soient ces dommages, c'est également une occasion unique qui se présente à nous. Le monde entier doit répondre à une question décisive. Il ne s'agit pas de savoir comment relancer l'économie, nous avons la chance d'avoir la réponse à cette question, forts d'expériences probantes en la matière.

La vraie question est celle-là : faut-il revenir au monde tel qu'il était avant l'arrivée du coronavirus ? Ou bien le repenser ? La décision nous appartient.

Inutile de le rappeler, le monde d'avant le coronavirus nous était néfaste. Avant qu'il accapare toute l'attention médiatique, l'humanité se préparait à une avalanche de tragédies.

La catastrophe climatique allait rendre la planète impropre à la vie humaine, le compte à rebours avait commencé ; l'intelligence artificielle nous conduisait tout droit vers le chômage de masse ; la concentration des richesses atteignait des niveaux explosifs. La décennie qui venait de commencer était celle de la dernière chance, nous ne cessions de le répéter.

Après elle, tous nos efforts n'auraient eu que des effets dérisoires, insuffisants pour sauver la planète. Est-ce là le monde auquel nous voulons revenir ? C'est un choix qui ne dépend que de nous.

Nous devons avant tout convenir que l'économie n'est qu'un moyen, celui d'atteindre des objectifs que nous nous fixons. A aucun moment nous ne devons oublier qu'elle n'est qu'un outil de notre propre création. Un outil que nous devons penser et repenser sans cesse jusqu'à ce qu'il nous conduise au plus grand bien être commun possible.

Mettons l'environnement au cœur de la reprise économique. »

Chacun d'entre nous a sa part de responsabilité pour construire un monde meilleur et solidaire en préservant le milieu où l'on vit.



*Le Maire,
Alain Legal*

Conseil municipal du 23 Janvier 2020

SEANCE DU 23 JANVIER 2020 :

Le vingt-trois janvier deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire.

Date de la convocation : le 16 Janvier 2020

Etaient présents : LEGAL Alain, FONTAYNE Anne-Marie, BERNARD Christophe DUMON Patrick, DECONINCK Christophe, DORLÉAC Bernadette, DUBUC Bernard, FORMAGGIO Yolande, MELINSKY Monica, AGUESSE Rachel arrivée à 21h16.

Etaient Absents, excusés : AUBUS Sylvain, BOILLIN Françoise.

Représentés : Emmanuel ROMERO par Christophe DECONINCK, Chantal MARCOMINI par Anne-Marie FONTAYNE, Stéphane TEJERINA par Christophe BERNARD

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Renouvellement de la ligne de trésorerie de 50000€- Crédit agricole
- Renouvellement de la ligne de trésorerie de 50000€- Banque Postale

Questions diverses :

- Payfip :
- Adjoint technique Fin de CDD – Mission temporaire mars 2020.
- Ouverture bibliothèque

Délibération N°_2020_001 en date du 23 janvier 2020 Portant sur le Renouvellement la ligne de de Trésorerie

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 16 Janvier 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL

Présents : 10

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Présents : Alain LEGAL, Anne-Marie FONTAYNE, Christophe BERNARD, Patrick DUMON, Rachel AGUESSE, Christophe DECONINCK, Bernadette DORLEAC, Bernard DUBUC, Yolande FORMAGGIO, Monica MELINSKY,

Abstentions : 0

Représentés : Emmanuel ROMERO par Christophe DECONINCK, Chantal MARCOMINI par Anne-Marie FONTAYNE, Stéphane TEJERINA par Christophe BERNARD

Excusés : Sylvain AUBUS

Absents : Françoise BOILLIN

Secrétaire de séance : Patrick DUMON

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le besoin de renouveler la ligne de trésorerie ouverte en 2019 auprès du CREDIT AGRICOLE,
Considérant que les crédits de trésorerie consentis par les établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget, mais à celui de sa trésorerie,

Après en avoir délibéré, décide ;

- **DE RENOUELER** la ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 € pour une durée de 12 mois, à un taux variable indexé EURIBOR, taux de départ de 1.20 %,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'offre par la banque Crédit Agricole,
- **CHARGE** Monsieur le Maire et Madame le Receveur Municipal, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Délibération N°_2020_002 en date du 23 janvier 2020
Portant sur le Renouvellement la ligne de de Trésorerie**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 16 Janvier 2020

*L'an deux mille vingt et le vingt-trois janvier l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL*

Présents : 10

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Présents : Alain LEGAL, Anne-Marie FONTAYNE,
Christophe BERNARD, Patrick DUMON, Rachel
AGUESSE, Christophe DECONINCK, Bernadette
DORLEAC, Bernard DUBUC, Yolande
FORMAGGIO, Monica MELINSKY,

Abstentions : 0

Représentés : Emmanuel ROMERO par Christophe
DECONINCK, Chantal MARCOMINI par Anne-Marie
FONTAYNE, Stéphane TEJERINA par Christophe
BERNARD

Excusés : Sylvain AUBUS

Absents : Françoise BOILLIN

Secrétaire de séance : Patrick DUMON

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire rappelant que les besoins ponctuels de financement de trésorerie, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 €,

Vu la proposition commerciale de LA BANQUE POSTALE confirmée par écrit en date du 28 Janvier 2020 annexée à la présente délibération dont elle fait partie intégrante,

Considérant que les crédits de trésorerie consentis par les établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget, mais à celui de sa trésorerie,

Après en avoir délibéré, décide ;

Article 1 : Principales caractéristiques de la ligne de trésorerie.

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	COMMUNE DE FAUX
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	50 000 €
Durée maximum	364 jours
Taux d'intérêt	Eonia + marge de 0.840 % l'an* En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index EONIA, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index EONIA négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	Le 06 Mars 2020
Garantie	Néant
Commission d'engagement	250.00 € payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.10 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en ligne » de la Banque Postale. Tirages / Versements - Procédure de crédit d'office privilégiées Montant minimum 10 000 euros pour le tirage

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

LES HABITANTS



NOUVEAUX HABITANTS

Cyril SOREDA, Claudine HESSE, Elise et Emilie IRAGNE, et Hugo et Jeanelle SOREDA, à Lajasse.

Philippe BORGES, Pamela LOUVET, et Maëva, Mickaël, Eléonore et Abygael, aux Grèzes.

Michel et Elena IORFIDA, au Bourg.

Marie TREMEL-SOREDA à Lajasse.

Alain BENOIT, à la Pomarède.

Nous vous souhaitons la Bienvenue !

DÉCÈS

Yvette VERGNOL,
décédée le 10 avril 2020 à
Bergerac et inhumée au
cimetière de Faux.

René MONTEIL, décédé le
23 avril 2020 à Faux.



**Toutes nos condoléances
aux familles.**

NOUVEAUX RÉSIDENTS

Nous vous invitons à venir nous rencontrer à la MAIRIE pour la remise du livret d'accueil et vous faire connaître aux services de LA POSTE à ISSIGEAC, dès votre arrivée dans notre village. Merci d'avance.

MASQUES « GRAND PUBLIC »

La commune a distribué à chaque foyer un ou deux lots de deux masques « grand public » confectionnés par les petites mains de fées des couturières de Faux.

Les couturières ayant abattu un travail de titan, il reste des lots que nous pouvons distribuer à nos habitants sur demande :

- Aux collégiens qui reprennent le chemin de l'école,
- Aux foyers de plus de 2 personnes qui n'auraient pas assez de masques,
- Aux personnes fragiles ou à risque,
- Aux personnes qui en ont besoin au quotidien...

**Rendez-vous aux après-midis d'ouverture de la mairie pour les demander :
Lundi – mercredi – vendredi de 14h00 à 18h00.**

Une nouvelle rubrique pour un geste pour la planète : **Consommer de saison !**

Consommer « responsable », c'est aussi tenter de se réadapter à la nature, manger en fonction de ce que la terre peut nous offrir, tout en respectant les saisonnalités.

Pendant cette période de confinement, vous avez peut-être modifié des habitudes : pour pallier l'absence des marchés et des supermarchés rassemblant trop de personnes, des producteurs ont proposé des « drive », de la vente à domicile ou en livraison... Si vous avez pris ces nouvelles habitudes de consommation locale, est-ce qu'il n'est pas temps de les conserver ?

Pas de panique : l'objectif est de s'améliorer, chacun à son rythme, à ses envies, à ses possibilités et ses moyens !

MAI

Les légumes : Artichaut, asperges, avocat, betterave, blette, brocoli, céleri, champignon, chou-fleur, concombre, courgette, épinard, fenouil, fève, navet, pomme de terre, radis, salade.

Les fruits : ananas, banane, cerise, citron, fraise, mangue, orange, pomelo, pomme, rhubarbe.

Les « spéciales Périgord » : asperges et fraises



JUIN

Les légumes : artichaut, aubergine, betterave, blette, brocoli, céleri, champignon, chou-fleur, concombre, courgette, épinard, fenouil, fève, navet, petit pois, poivron, pomme de terre, radis, salade, tomate.

Les fruits : abricot, ananas, banane, cerise, citron, figue, fraise, framboise, melon, pastèque, pêche et nectarine, pomme, rhubarbe.

PLANTES MELLIFÈRES



Qu'est-ce que c'est ?

C'est une plante qui sécrète du nectar ou du miellat, substances à partir desquelles l'abeille fait son miel.

Les abeilles sont depuis plusieurs années « malmenées » : réduction des surfaces plantées, arrachage de haies, les monocultures, les pesticides... plusieurs facteurs font diminuer les populations d'abeilles.

Le petit geste abeille : plantez des plantes mellifères ! Cosmos, Dahlia, Hélioïtrophe, Sauge, Gazania, Lobularia, Cléome... vous avez le choix !

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE



MODIFICATION
à partir du 25 mai 2020 :

Ouverture de la mairie les
LUNDI – MERCREDI – VENDREDI
De 14h à **18h00**
Merci de votre compréhension !

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Courriel : faux24.mairie@wanadoo.fr
15 rue des Fargues
☎ 05.53.24.32.40 et 09.77.44.58.96
📠 09.70.62.53.28.



OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Aménagement en période de crise sanitaire :

LUNDI –MERCREDI – VENDREDI
De 14h à 17h

MARDI et JEUDI : FERMÉE

Merci de votre compréhension.

COORDONNÉES DE L'AGENCE POSTALE

Mairie - 15 rue des Fargues
☎ Le numéro de téléphone change et devient le
même que celui de la mairie : 05.53.24.32.40



IMPORTANT : dispositions Covid dans l'enceinte de la mairie

- Le port du masque dans l'enceinte de la mairie/agence postale est **obligatoire**.
 - Lavez-vous les mains au gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée du bâtiment.
 - Respectez la distanciation physique : 2 personnes maximum dans le hall d'entrée.
 - Sens unique de circulation : entrée par les portes automatiques, sortie par le parc.
- Des « barrières » en plexiglas ont été installées pour permettre de renforcer les gestes barrières.

Ces dispositions ont été prises pour protéger le personnel de la mairie mais aussi les habitants.
Nous comptons sur vous pour se protéger les uns les autres !

(Arrêté municipal n°2020-518 en date du 11 Mai 2020 portant réglementation pour la réouverture au public des services de la mairie et l'agence postale communale)

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la Mairie de FAUX

ANNULÉE jusqu'à nouvel ordre (covid-19)

Vous pouvez contacter Mme Darcq au 05.53.02.06.13. Les dossiers seront traités en priorité par téléphone et sur rendez-vous à Issigeac uniquement sur réelle nécessité.

La propreté des rues...

...nos rues sont propres et c'est grâce aux petits gestes de chacun qu'elles le restent !

Nous vous remercions de jeter vos masques, gants, lingettes dans les poubelles (et tous les autres déchets aussi, évidemment !). Au-delà du fait de polluer, ces objets qui font désormais partie de notre quotidien représentent un risque pour tout le monde (les enfants, les animaux...).

La santé...

...est l'affaire de tous ! Penser aux autres c'est aussi penser à soi.

Pour cela, nous vous demandons de porter un masque dans l'enceinte de la mairie/agence postale ;

Mais aussi partout où vous allez, notamment si vous rencontrez d'autres personnes : même s'il est « grand public », le masque représente une première barrière qui protège son porteur mais aussi et surtout, la personne en face de vous !

Ça déborde...

...les bornes verre et Le Relais sont régulièrement pleines.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer le verre au pied des conteneurs. S'ils sont pleins, d'autres sont à votre disposition dans la commune. Sinon, repassez plus tard : ils sont régulièrement vidés.

La borne Le Relais (textile) n'a pas pu être relevée pendant la période de confinement. Malgré nos affiches pour vous prévenir, de nombreux sacs de vêtements ont été déposés au pied de la borne, ce qui implique qu'ils pouvaient être ouverts, avec le risque d'abîmer le linge par temps de pluie.

Les relèves de bornes vont reprendre progressivement et **nous vous invitons une nouvelle fois à ne pas déposer de sacs si la borne est pleine.**

Promenez-vous...

...dans les bois, dans le village... mais dans le village, pensez à vous équiper de petits sacs pour ramasser les déjections canines. Ce serait dommage de marcher dessus si en plus vous vous êtes levé du pied gauche...

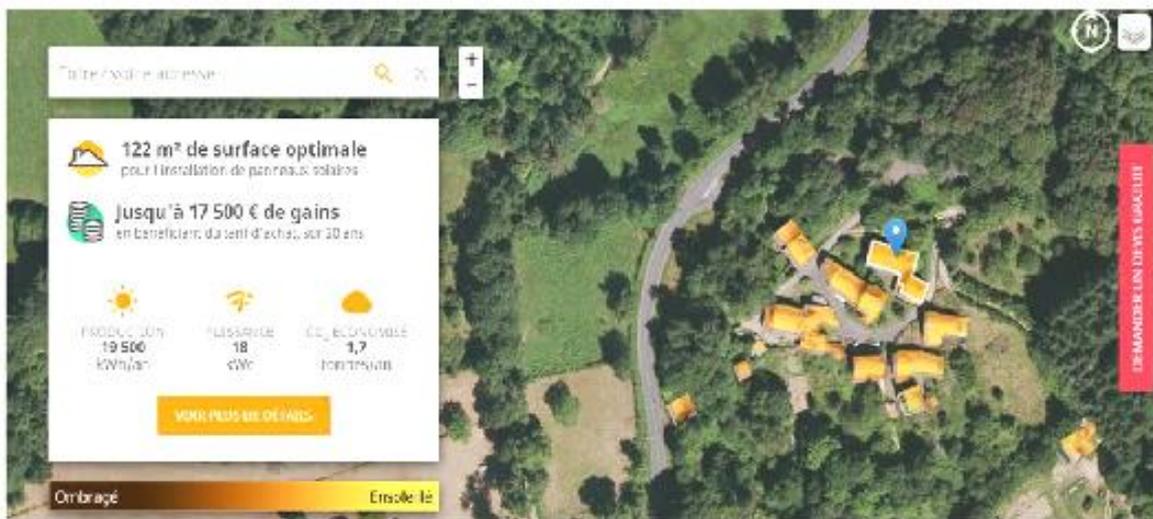
**Notre village est beau.
Et c'est aussi grâce à vous !**





PRODUISEZ VOTRE ENERGIE SOLAIRE

Sur le Bergeracois, réduire ses factures d'électricité c'est facile !



LE BERGERACOIS ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour soutenir son objectif de doublement des énergies renouvelables d'ici à 2030, le territoire du Bergeracois a mis en place un outil simple, fiable et gratuit pour répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'une installation solaire sur leur toiture.

Si vous hésitez à installer un panneau solaire sur votre toit, une cartographie en ligne vous aide à trancher. A l'initiative du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB), elle regroupe toutes les habitations du Bergeracois situées sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord ainsi que de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord.

La carte est accessible gratuitement sur le site web du SyCoTeB et sur le site internet des trois collectivités concernées. Chacun peut y entrer son adresse et disposer de plusieurs informations sur le potentiel solaire de sa toiture, que ce soit pour produire de l'électricité via des panneaux photovoltaïques ou pour alimenter un ballon d'eau chaude solaire.

LA PLATEFORME SOLAIRE :

Le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois met à votre disposition un outil à la pointe de la technologie utilisant des données de la **NASA** et de **Météo France**.

Grace à cet outil, vous calculez **précisément** l'intérêt économique d'une installation solaire **sur votre toit**.

REVENTE OU AUTOCONSOMMATION, ON A LE CHOIX !

Le cadastre solaire calcule la quantité d'énergie que le soleil transmet à votre toiture et vous propose différentes façons de la valoriser à l'aide des panneaux solaires. Il existe deux types de panneaux solaires.

1. **Les panneaux solaires thermiques** qui sont généralement utilisés pour chauffer l'eau chaude sanitaire, mais qui peuvent également être utilisés pour chauffer votre maison.

2. **Les panneaux solaires photovoltaïques** qui vous permettent de produire de l'électricité. Dans ce cas vous pouvez revendre la totalité de votre électricité ou l'auto-consommer.

- Si vous optez par la revente vous bénéficierez d'un tarif d'achat fixé sur une durée de 20 ans.
- Si vous optez pour l'autoconsommation vous ferez des économies sur votre facture d'électricité en économisant ce que votre installation produit. Il est possible également de revendre le surplus d'électricité non consommé.

Avec notre plateforme solaire, vous :

- **Estimez gratuitement le potentiel solaire de votre toiture**
De la rentabilité de l'investissement au montant des aides de l'Etat
- **Co-construisez votre projet de A à Z**
Du début de votre réflexion jusqu'à 2 ans après les travaux
- **Trouvez les meilleurs installateurs près de chez vous**
Sélectionnés parmi les professionnels RGE du territoire

Découvrez votre simulation sur :

<https://scot-bergeracois.insunwetrust.solar>

► N°Cristal 09 87 67 23 84

APPEL NON DURÉ



Estimation économique sur 20 ans

« Nous voulons développer les énergies renouvelables et nous savons que le solaire est l'un des meilleurs atouts du territoire. Ce service doit également permettre de sécuriser les habitants qui souhaitent investir dans l'installation de panneaux solaires. »
précise Pascal Delteil, Président du SyCoTeB.

Une estimation économique sur 20 ans s'affiche ainsi grâce aux calculs effectués par la plateforme. De quoi motiver mais aussi rassurer des porteurs de projet et remplir les objectifs de transition énergétique du territoire.



LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS



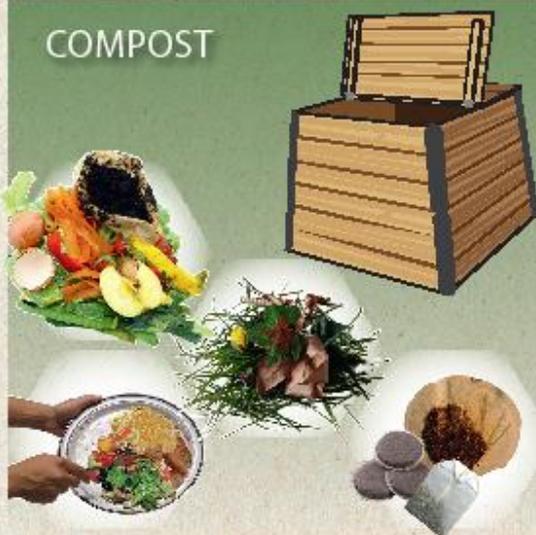
VERRE



CARTONS

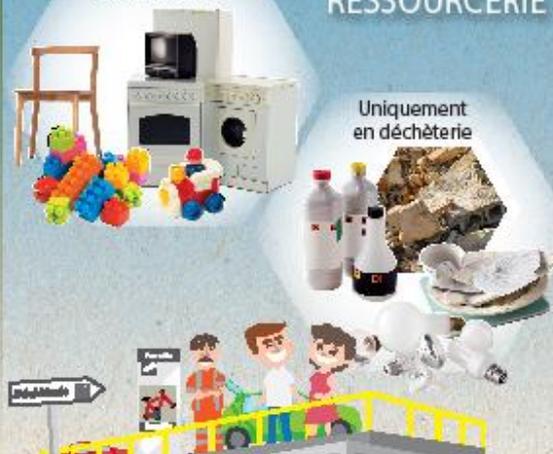


COMPOST



Déchèterie ou ressourcerie

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE



VÊTEMENTS



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez le site:

www.consignesdetri.fr

ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO

Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



La bibliothèque reste fermée...

(à cause de Monsieur Covid)

Il était écrit que notre bibliothèque resterait pour ce premier semestre 2020, une belle endormie (il faudra penser à la rentrée à organiser une soirée lecture « contes » avec la Belle au Bois Dormant).

Nous avons pourtant commencé avec des idées plein la tête pour animer ce beau lieu dédié à la culture pour les petits et les grands.



Le goût de nos adhérents



En attendant que les bonnes fées viennent nous délivrer, nous proposons à nos adhérents de remplir et nous faire parvenir par la boîte aux lettres ou par mail leurs préférences en matière de lecture (polar, terroir, cuisine, classique...).

Les petits lutins se chargeront de vous proposer une « **pochette surprise** » avec un ou deux livres correspondant à vos goûts, et un mode de retrait que nous essayerons proche du « drive ».

Si vous n'êtes pas encore adhérent : donnez-nous vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et mail), et quand les conditions le permettront nous pourrons finaliser votre adhésion.

VOS GOÛTS



NOM et prénom :

Téléphone et/ou mail :

- Littérature française
- Littérature étrangère
- Romance / romantique
- Polar, suspense
- Livre terroir
- BD
- Géographie, voyages
- Histoire
- Nature
- Bien-être
- Cuisine
- Loisirs

A nous retourner soit :

- En boîte aux lettres de la mairie
- Par mail à
bibliothequefaux24@gmail.com



- Enfants :..... plutôt découverte plutôt histoires
- Adolescents

POINTS DE VIGILANCE

ASSAINISSEMENT

LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



© UJE Union des Industries et Entreprises de l'Eau

NE JETEZ PAS dans vos toilettes :

- Ni gants,
- Ni lingettes désinfectantes,
- Ni masques.



Ils obstruent les canalisations aussi bien chez vous que celles du domaine public.

Ces objets ne sont pas traités ni éliminés par la station d'épuration si vous êtes raccordé au système collectif, ni par votre installation d'assainissement individuel.

Ils exposent au risque les agents qui entretiennent la station d'épuration.

Tous ces objets souillés doivent être jetés impérativement dans vos poubelles noires.

Consulter aussi la vidéo accessible par le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=cIlvMaAGJ7A>

Brûlage des déchets verts

ATTENTION !

Le brûlage des déchets verts (issus du débroussaillage) est

interdit à partir du 1^{er} mars 2020

jusqu'au 30 septembre 2020.

Référence : arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001

Si vous avez des déchets verts à évacuer pendant cette interdiction, vous pouvez les déposer en déchetterie.
(Déchèterie la plus proche : Issigeac)



La vie associative

LISTE DES CONTACTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- * **A.A.M.** : Mme DUBUC Véronique 05.53.24.54.71
- * **ABT** : M. CHABROT Laurent 05.53.58.87.81
- * **AMICALE des PROPRIÉTAIRES et CHASSEURS** : Mr DÉSIGNÈRE Christian 05.53.24.33.07
- * **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)** : Mme NOBLET Jessica 06.13.96.67.95
- * **A VOS SAVONS** : M. HELLRIGEL Philippe 06.95.07.64.09
- * **LES BOULISTES DE FAUX** : M. MAHIEU François 05.47.77.26.70 – 06.12.85.63.09
- * **2CV EN FAUX ' LIES** : M. MARCOMINI Eric 05.53.24.29.09
- * **COMÉDIES COCASSES** : Mme WARNER Carol 05.53.22.89.21
- * **COMITÉ DES FÊTES** : Mme PIGEARD Betty 05.53.61.68.01
- * **COOPÉRATIVE SCOLAIRE** : M. BOUËSNARD Philippe (école)
- * **CRÉATION ET LOISIRS** : Mme DUMON Juliette : 07.61.00.77.26
- * **CYCLO CLUB FAUX FURIEUX** : M. ROMERO Emmanuel 05.53.61.08.23
- * **FOOTBALL CLUB DE FAUX** : M. FONTAYNE Olivier : 05.53.24.30.60 – fcfaux.footeo.com
- * **JAZZANOUS** : Mme TIXIER Myriam : 06.71.78.19.81
- * **L'ÉTRIER DES BASTIDES** : Mme MACHOT Marie-Ange : 06.10.16.53.60
- * **LE TEMPS DES LOISIRS (Génération en mouvement)** : Mme DORLÉAC Bernadette 05.53.24.31.60

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

Calendrier bousculé par l'état d'urgence sanitaire

<u>DATES</u>	<u>MANIFESTATIONS</u>	<u>ASSOCIATIONS</u>
2020		
15 août 2020	Fête votive Sous réserve que les conditions le permettent	Comité des fêtes

En raison de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) impliquant l'application d'un confinement de la population, et d'un déconfinement progressif depuis le 11 mai 2020, toutes les manifestations qui étaient prévues ont été annulées.

Certaines seront reportées à des dates ultérieures (nous les communiquerons dès que possible), d'autres n'auront lieu que l'année prochaine.

Celles indiquées le sont à titre indicatif et ne seront maintenues que si les conditions et la réglementation le permettent aux dates prévues.

La communauté de communes

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Si vous avez une maison équipée d'une installation d'assainissement non collectif, celle-ci doit être contrôlée périodiquement par le technicien du SPANC.

La campagne de contrôle périodique sur la commune de FAUX commencera mi Juin 2020.

Les premiers usagers à être contrôlés recevront un courrier du SPANC de la CCPSP fin mai/début juin pour un début de contrôle à la mi-juin. Cette campagne s'étalera sur plusieurs semaines.

COVID-19

Afin de respecter parfaitement les gestes barrières pour lutter contre la propagation du virus Covid-19, le technicien vous demande de rester si possible à l'intérieur de votre maison, et de discuter avec lui depuis la fenêtre.

Si malgré tout, vous souhaitez l'accompagner sur votre parcelle, une distance de sécurité de 2 mètres sera exigée. Le technicien sera équipé de tout l'équipement indispensable pour assurer sa sécurité mais aussi la vôtre : gants, masque, visière, gel hydroalcoolique. Le contrôle se fera en toute sécurité.

NB de la mairie : la commune de Faux vous a fourni un lot de masques « grand public », pour votre sécurité et celle du technicien, il semble primordial de porter ce masque en sa présence.

Le technicien du SPANC, Manuel MAIGNIEZ reste à votre service pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 07.87.11.97.49 ou par mail à l'adresse suivante ccpsp24.spanc@orange.fr

PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

OUVERTURE DE LA CONCERTATION PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Suite aux délibérations n° 2017-24 du 20 mars 2017, n° 2017-82 du 20 novembre 2017 et n° 2019-23 du 18 mars 2019, le public est informé que la concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a démarré et qu'un registre de concertation accompagné d'un dossier de concertation sont disponibles au siège de la Communauté de communes à Eymet, à la Maison des services publics à Issigeac et dans chacune des communes membres, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier de concertation est aussi disponible sur le site de la Communauté de communes :
<http://www.ccpsp24.fr/fr/information/51760/plui>

RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

Peuvent être admis les enfants nés en 2017 qui auront atteint l'âge de 3 ans avant la fin de l'année civile (31/12/2020).

A titre dérogatoire, l'accueil des élèves âgés de moins de 3 ans, dans la limite des places disponibles, est subordonné à leur inscription préalable lors des périodes d'inscription.

Ces enfants doivent avoir au minimum 2 ans révolus le jour de la rentrée scolaire, et avoir 3 ans dans les 1^{ers} mois de l'année civile suivante.

L'inscription s'effectue dans un premier temps auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre école de rattachement.

Se munir du livret de famille, du carnet de vaccinations ou du carnet de santé, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (titre de propriété, avis d'imposition, quittance de loyer, facture de gaz - électricité - téléphone, attestation d'assurance du logement). Pour les enfants inscrits précédemment dans une autre école, il est impératif de fournir un certificat de radiation.

L'école de rattachement s'apprécie en fonction de votre lieu de résidence et du niveau scolaire de votre enfant, selon les règles suivantes :

- L'accueil des élèves originaires des communes de FAUX, CONNE DE LABARDE, MONMADALES, SAINT AUBIN DE LANQUAIS, SAINT CERNIN DE LABARDE et scolarisés en école maternelle ou en école élémentaire (**du CP au CM2 inclus**) s'effectue à l'école publique de Faux. L'inscription se fera donc à la mairie de Faux.
- Dans tous les autres cas, l'accueil des élèves s'effectue à l'école publique d'Issigeac, et l'inscription se fera donc à la mairie d'Issigeac.

Si vous optez pour un choix différent, il vous faudra faire par écrit une demande motivée de dérogation, et l'adresser à la Communauté de communes Portes Sud Périgord (23, avenue de la Bastide - 24500 Eymet ou par courriel : cc.portesudperigord@orange.fr). Votre demande sera examinée par une commission d'inscription dans les plus brefs délais.

Sur présentation du certificat d'inscription délivré par la mairie concernée, la directrice ou le directeur de l'école procède à l'admission de l'enfant. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous.

Ecole de Faux : 05 53 24 32 17

Ecole d'Issigeac : 05 53 58 70 71

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est souhaitable que les inscriptions soient effectuées **avant le 19 juin 2020**.

Concernant le transport scolaire, dont la compétence a été transférée à la Région Nouvelle-Aquitaine à la date du 1^{er} septembre 2017, un travail d'harmonisation des différentes pratiques des 12 départements de la région a abouti à la refonte des règles tarifaires. Vous pouvez en prendre connaissance dans l'article qui lui est spécialement consacré.

Vous pouvez retirer et déposer votre dossier d'inscription scolaire à la mairie de Faux aux jours d'ouverture :

Lundi – Mercredi – Vendredi
de 14h00 à 18h00

Afin de se protéger les uns les autres durant la situation sanitaire : le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la mairie.



OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été reconduite **du 1^{er} septembre 2019 jusqu'au 31 août 2021.**

SOLIHA Dordogne-Périgord est l'association interlocutrice pour :

- Vous informer gratuitement,
- Etudier la recevabilité de votre projet,
- Vérifier la nature des travaux éligibles et les subventions mobilisables,
- Vous assister dans le montage du dossier.



ATTENTION : modification des permanences suite à la crise sanitaire

Mai : permanences annulées.

Juin : probable reprise, sur rendez-vous uniquement.

Prise de rendez-vous par mail : v.piet@solihha.fr.

EYMET : Pôle de services publics, 23 Avenue de la Bastide

ISSIGEAC : Maison des services, 7 Chemin des écoliers

☎ 05.53.22.57.94

SMD3 – Ordures ménagères

LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

est effectué selon le **calendrier** que vous avez reçu en début d'année habituellement : - toutes les semaines le lundi matin pour les bacs noirs
- tous les quinze jours le mercredi matin pour les bacs jaunes
- Susceptible de modification en fonction des jours fériés.



Période COVID : il peut y avoir des changements dans les horaires de passage, c'est pourquoi nous demandons aux usagers de bien vouloir sortir leurs conteneurs la veille de la collecte et de ne les rentrer qu'après le passage du camion.

Pour les contacter : 09 71 00 84 24 - Service.usagers@smd3.fr

Redémarrage progressif des déchèteries :

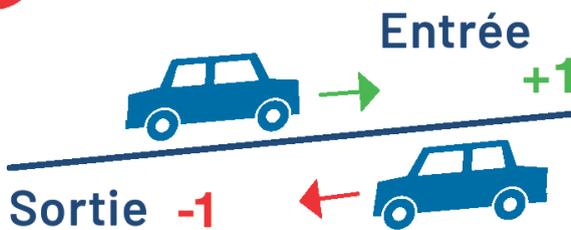
Déchèterie d'Issigeac :

Des consignes sont à respecter (voir page suivante).

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉE	13h30 – 17h00
Mercredi	FERMÉE	13h30 – 17h00
Vendredi	FERMÉE	13h30 – 17h00
Samedi	9h00 – 12h00	13h30 – 17h00
Mardi, Jeudi, Dimanche	FERMÉE	FERMÉE

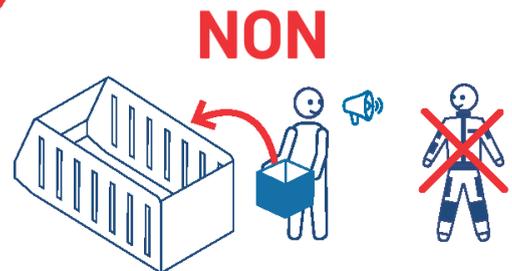
CONSIGNES AUX USAGERS DE DÉCHÈTERIE

1



1 entrée = 1 sortie
Pas plus de 3 véhicules
en même temps sur le quai.

4



Ne pas demander de l'aide
au gardien pour vider
ses déchets dans les bennes.

2



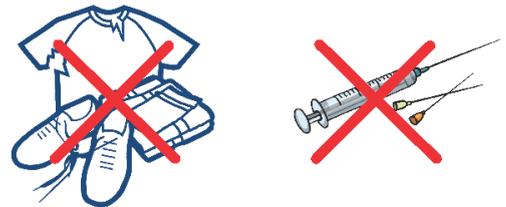
Respecter la règle de distanciation
et les gestes barrières.

3



Porter un masque.

5



Les textiles et DASRI
(déchets d'activités de soins
à risques infectieux)
ne sont pas acceptés.

Service Usagers : 09 71 00 84 24 • service.usagers@smd3.fr • smd3.fr

Permanences des organismes

Mme Stéphanie DARCQ - ASSISTANTE SOCIALE de la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention tient une permanence **En raison de la crise sanitaire, les permanences sont annulées. Contactez le CMS de Sigoulès.**
Siège : CMS de SIGOULES
☎ 05.53.02.06.13

M.S.A

sur rendez-vous par téléphone
au 08.11.65.65.66

31, place Gambetta
BERGERAC

Assistante sociale MSA : Sandrine MARCET



C.I.A.S d'EYMET-ISSIGEAC

(Aides ménagères, action sociale, portage de repas, PIJ...)

☎ 05.53.22.98.16

Une seule adresse : 23 Avenue de la Bastide, 24500
EYMET

S.S.I.A.D – A.M.A.D. Sud-Bergeracois (Maintien à domicile, soins à domicile...)

Une seule adresse : 26 Route de Lescoussou, 24500
EYMET

Permanence à EYMET : du lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi matin de 8h à 12h.

ISSIGEAC : vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous.

☎ 05.53.74.26.25

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h00

2, Boulevard du 8 Mai à BERGERAC.

☎ De 8h00 à 18h00

05.53.35.60.00.

3646

CARSAT

Sur RDV de 8h à 12h et de 13h à 17h

Sans RDV de 8h à 12h (*informations générales, remise de pièces, signaler un changement d'adresse ou de coordonnées bancaires*)

1 Avenue du Professeur Calmette à BERGERAC

☎ 3960 ou 09.71.10.39.60

N° unique pour l'Aquitaine : 05.47.56.92.19

Le CICAS

(Retraite complémentaire des salariés)

sur rendez-vous, tous les lundis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, Centre Jules Ferry, Salle 1 – Place Jules Ferry à BERGERAC.

☎ 0 820 200 189 du lundi au vendredi
de 9 h à 18 h

C.E.D.I.F.F.

(Centre d'Ecoute de Documentation et

d'Information des Femmes et de la Famille)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – 21

Boulevard Jean Moulin à BERGERAC.



☎ 05.53.63.32.30.

CONCILIATEUR de JUSTICE

M. J.-M. TRICHET.

Jour de permanence (à titre indicatif, pouvant être modifié) :
4 Juin 2020

ISSIGEAC : de 10h00 à 12h00 en Mairie.

EYMET : de 14h00 à 16h00 à la Communauté de communes.

LA MAISON de la JUSTICE et du DROIT

Information juridique gratuite auprès de professionnels du droit ou associations,

Aide au logement, information des femmes et de la famille, fédération des consommateurs, protection judiciaire de la jeunesse, aide aux victimes, conciliateur, médiation familiale.

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, - 3, Rue d'Albret à BERGERAC.

☎ 05.53.73.24.77

Liste des commerçants, artisans et professions libérales

ARTISANS

BONETTI Romain (Maçonnerie) – 142 Rue Paul Abadie – 06.74.90.13.27
DUBUC Bernard (Nettoyage des systèmes d'extraction des cuisines professionnelles, expertises insectes et amiante) – 05.53.24.54.71
GORSE Roland (Fermetures alu, PVC, stores, serrurerie) - 227 Route des Galis – 06.45.65.57.56 – courriel rg24@live.fr
LARDEYROL Jean-Jacques (Maçonnerie, Couverture) – 134 Route de La Robertie – 05.53.24.32.58
LEYMA Jérémy (Maçonnerie, gros œuvre) - 167 rue Paul Abadie – 06 26 48 73 56
MALONE Clark (Plombier, chauffagiste) – La Micalie – 06 88 89 30 61
MARSAL Eric (Peinture, Vitrierie) – 1577 Route de Lajasse – 05.53.63.21.10
MATHIEU Gérard (Travaux Agricoles, Transport) – 587 Route des Galis – 05.53.24.32.44
MAZEAU Franck (Parcs et Jardins) – 135 Route Les Grèzes – 05.53.57.15.32 ou 06.20.01.36.44
MILLING Clare Joanna (Couture et Tapiserie) – 323 Route de Lanquais – 05.53.57.17.74
ROQUET Daniel (Architecte) - 253 Route de Beaumont – 05.53.23.60.32
SAINT AMAND Yves (Rénovation et création de Salle de bains – Carrelage –Plomberie-Sanitaire-Chauffage) - 120 Route de Beaumont - 05.53.57.06.01 – 06.84.98.47.37
SOUKUP Frédéric (Peinture, décoration) – 449 Route de Bergerac – 05.53.22.04.53 ou 06.79.23.83.46
VERGNOLLE David (Mécanique Automobile et Motoculture) – 17 Rue Albert Guillaume – 05.53.24.32.45

COMMERÇANTS

(AGUESSE) S.A.R.L BABETTE et PHILIPPE (Centre Equestre, Poney-Club, Camping) - 642 Route de Lanquais – 05.53.24.32.57
BOILLIN Gérard et Françoise (Chambres d'Hôtes, Meublé) – 242 Chemin de la Genèbre – 05.53.24.30.21
BRETOU Daniel (Gîte rural) - 17 Chemin Buffellard - 05.53.61.24.45
CISEAUX DE FAUX – Caroline LAFON (salon de coiffure) – 56 Rue Paul Abadie – 05.53.27.24.54
DE BOUTRAY François et Josefa - Château Le Tour - 146 Route de Labarde - 05.53.57.76.82
www.chateaufort.fr
DURAND Gilles (Meublé de Tourisme) - 1114 Route de Labarde - 01.47.47.09.17 ou 06.03.01.02.03
gilles.durand.aumont@gmail.com www.gitedelabarde.com
GEOFFRE Distribution Ets (Vente pièces détachées automobile et agricole, équipements divers) - 47 Chemin de La Cabane – 05.53.61.84.01 et 06.07.45.31.64
KALT Thérèse (Meublé de Tourisme) – Les Grèzes – 07.77.32.21.96
KIRTZ Stéphane Le Hom'Burger (commerce ambulancier – restauration rapide) – 392 Route de Bergerac - 07.70.70.37.15
LABONNE VERGNAS Marie-Hélène (Productrice de volailles et bovins, vente à la Ferme) - 1395 Route de Verdon - 06.77.04.19.91
LAFOSSE Alex (Mandataire véhicules) 264 Route Les Grèzes - 06.17.68.52.13
LEBORGNE Anna-Chiara (Meublé de Tourisme) « Les Bénéchies » - 06.87.85.51.97
MALLET Hervé (Boulangerie, Pâtisserie) - 2 Rue des Fargues – 05.53.24.96.11
MERLE Alain (Vente de Crêpes, gaufres, chiros) – 382 Route d'Issigeac - 05.53.73.29.90 ou 06.10.92.80.11
TAYLOR Edward et Ineke (Gîtes de la Bergerie) - Château Le Tour - 144 Route de Labarde – 06.86.92.09.60
VERGNOLLE David (Vente de véhicules, Motoculteurs) – 17 Rue Albert Guillaume – 05.53.24.32.45
VIVAL - Alimentation – Bar-Tabac – Presse régionale - Christophe MARGUIER – 159 Rue Albert Guillaume - 05.24.10.69.71
ZUCCARI Claudia (Meublé) « Lajassière » – 100 Route de Lajasse – 05.53.24.05.99

ASSISTANTES MATERNELLES

MAHIEU Brigitte – 52 Rue Neuve – 06.24.40.10.55 – 05.47.77.26.70
SENCHEM Megane – 886 Route de Beaumont – 06.37.44.90.61

PROFESSIONS LIBÉRALES AU POLE BIEN ETRE au lieu-dit « Le Moulin », 11 Impasse du Moulin

Cabinet infirmier de FAUX exclusivement sur rendez-vous - Christine MARTIN VERBEKE - Françoise CHARRIER – Delphine POLET – Gwenaëlle ARNAL – 06.88.20.28.57 - **Une permanence est assurée tous les matins sauf le dimanche.**

SOPHROLOGUE : Florence BAR – 06.72.32.11.23 (au Cabinet infirmier de Faux)

AUTRES

NATUROPATHE, ENERGETICIENNE : Amélie RUSCON - 06.76.04.60.74

Memento des numéros utiles



GENDARMERIE D'ISSIGEAC Permanence : Lundi après-midi, Mercredi après-midi, Dimanche matin.	05.53.73.52.80
MAIRIE de FAUX Télécopie faux24.mairie@wanadoo.fr	05.53.24.32.40 09.77.44.58.96 09.70.62.53.28
AGENCE POSTALE DE FAUX	05.53.24.32.40
BIBLIOTHÈQUE DE FAUX bibliothequefaux24@gmail.com	05.53.22.91.55
LA POSTE à ISSIGEAC (Guichet) (Distribution)	05.53.58.70.49 05.53.22.70.29
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES SUD PERIGORD Accueil ÉCOLE d'ISSIGEAC ÉCOLE de FAUX SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	05.53.22.57.94 05.53.58.70.71 05.53.24.32.17 07.87.11.97.49
AMAD Sud-Bergeracois - SSIAD (Association Maintien A Domicile) – EYMET – amad.sb@orange.fr	05.53.74.26.25
CIAS – EYMET	05.53.22.98.16
OFFICE du TOURISME -d'ISSIGEAC -d'EYMET	05.53.58.79.62 05.53.23.74.95
DECHETERIE d'ISSIGEAC	05.53.73.34.46
AMBULANCES d'ISSIGEAC	05.53.58.73.83
TAXIS RAYMOND – ISSIGEAC et FAUX	05.53.61.76.74 06.74.84.39.39
HÔPITAL - BERGERAC	05.53.63.88.88
PHARMACIES (ISSIGEAC) des TILLEULS	05.53.58.60.64
PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES)	3237 ou 3237.fr
CABINET MÉDICO – DENTAIRE (ISSIGEAC)	05.53.58.71.33

Dr FAUCONNOT (BOUNIAGUES)	05.53.58.36.23
INFIRMIERES à FAUX Mmes Christine MARTIN-VERBEKE, Françoise CHARRIER, Delphine POLET et Gwenaëlle ARNAL	06.88.20.28.57
INFIRMIER(ES) Christine AGBODJAN et Carole BICHON (ISSIGEAC)	05.53.74.85.58 06.84.36.12.83
- Thierry MA TRI (BOUNIAGUES) - M. ADELAÏDE (Luxopuncture - BOUNIAGUES) Béatrice LACOSTE-LAFOSSE (BOUNIAGUES)	05.53.88.85.83 06.76.82.89.76 06.71.24.00.88
KINESITHERAPEUTES S. GLORIEUX et Ch. LE MORVAN (ISSIGEAC) Mme BORINI Marcella (BOUNIAGUES)	05.53.24.12.37 05.47.77.98.88
OSTÉOPATHES -M. CHAPUIS (ISSIGEAC) -Melle CHATEAURAYNAUD (ISSIGEAC)	06.72.65.41.21 06.62.95.65.26
PEDICURE PODOLOGUE Mme MONNIER A. (ISSIGEAC)	06.61.69.36.06
PSYCHOPRATICIENNE TOURRES P. (BOISSE)	06.88.55.78.93
S-PREFECTURE BERGERAC	05.47.24.16.16
CENTRE IMPÔTS BERGERAC	05.53.63.67.20
E.D.F Dépannage	09.72.67.50.24
SAUR Accueil client et branchements	05.81.31.85.03
SAUR dépannage 7j/7j	05.81.91.35.05
SECOURS CATHOLIQUE	05.53.57.73.72
SMD3 (collecte des ordures ménagères)	0 800 942 601 (n° vert)
DAC CROIX ROUGE - BERGERAC	05.53.61.08.46
AEROPORT Roumanières www.bergerac.aeroport.fr	05.53.22.25.25
PAROISSE Saint Martin des Vignes (Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre) https://eymet-paroisse.jimdo.com	05.53.23.82.10

Messes

Le dimanche matin :

9h30 à ISSIGEAC
11h15 à EYMET

PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES)

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous :

Par téléphone : faites le 3237.
Sur Internet : www.3237.fr